

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

30 juin 2017 – PROCES VERBAL

La réunion débute à 19h45	<u>Membres du Conseil d'Administration :</u>
Membres totaux présents : 27	Marinella Emery, Présidente, présente
Représentés : 12	Chantal Dubouloz, Trésorière, présente
Pouvoirs en blanc : 54	Nadia Randon-Kalaydjian, Secrétaire, absente
Pouvoirs nuls : 7	Sylvaine Lagneux, membre, présente
	Magali Derrenderinger, membre, absente
	Chantal Magnat, membre, présente
	Patricia Dolciani, absente
	Julie Cercelet, membre, présente

RAPPORT MORAL de la Présidente

Remerciements à l'égard de tous les participants et envers tous ceux qui bien que non présents ont eu la gentillesse de s'excuser.

Remerciements pour la fidélité et la constance de certains bénévoles sans oublier la générosité de nos donateurs envers nos protégés

Rappel des événements marquants depuis la dernière A.G.

Comme chaque année et de plus en plus nous avons des personnes qui suite à la perte de leur logement nous amènent leurs chiens en pensions cas social. De plus en plus de cas aussi d'abandons pour les mêmes raisons.

Cette année nous avons eu plusieurs cas :

1. **TYSON** un Rottweiler qui est resté 2 mois chez nous pour enfin être abandonné à la SPA, heureusement il a été adopté ainsi que LASKO, un chien loup tchèque qui a aussi été adopté.
2. **SIXTY et JEA**, un Berger Allemand et une Cane Corso, et **4 CHIOTS**, le propriétaire avait été incarcéré, en principe pendant 1 mois mais il y est resté 4 mois, nous avons placé les chiots et par la suite les deux chiens adultes. La personne à la sortie de prison n'avait pas de logement ni argent pour nous payer la pension.
3. **REX**, un Berger allemand, entré en octobre 2016, plus aucune nouvelle du propriétaire malgré nos appels et nous l'avons enfin placé fin avril.
4. En ce moment nous avons **2 JACK RUSSELS** depuis 3 mois, la propriétaire recherche un logement et par contre elle nous paie la pension.
5. Nous avons eu aussi le cas d'un monsieur qui est venu nous amener **7 CHIOTS** soi-disant trouvés à côté d'une poubelle et le lendemain il nous a amené la **MAMAN**. Il s'est avéré que c'était les siens et évidemment il ne pouvait plus s'en occuper.

Chiens retirés par Jean-Luc Robier, notre enquêteur, qui vous en reparlera plus en détail après :

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

En 2016 **20 chiens** ont été retirés dont une chienne avec 5 chiots, l'enfant de 2 ans de la propriétaire avait jeté les 9 chiots par le balcon, 4 sont décédés. Nous avons porté plainte et l'action en justice est toujours en cours.

En 2017 Magali Derrenderinger a été trapper 4 chiens **POESIE, PALOMA, PEGASE et PAO**, qui vivaient enfermés dans une grange sans lumière à Saint-Jean-d'Aulps. Ils sont tous partis à l'adoption malheureusement POESIE qui avait env. 10 ans ou plus est décédée il y a 2 semaines chez une de nos bénévoles : Nathalie. Malheureusement aussi il reste sur place toujours **1 chien inapprochable** et malgré plusieurs essais il n'est jamais rentré dans la trappe.

Affaires judiciaires procès en cours:

Chiens de Collonges : Après avoir été en appel à Chambéry le 1^{er} juin 2016, Mme Belet et Mr. Convers ont été en cour de cassation. Nous avons reçu la réponse aujourd'hui même, l'affaire est close.

Affaire Roswell dont nous vous avons parlé l'année dernière, nous avons enfin gagné et nous n'avons pas dû rendre le chat.

Abandons des animaux:

Outre le fait comme j'ai dit auparavant, que nous avons beaucoup de cas d'abandons chiens et chats suite à la perte de logement de leurs propriétaires, nous avons aussi des inconscients qui nous laissent **des chats en liberté dans les box fourrière**, or que nous avons des cages de transport prévues à cet effet. La plupart des chats s'échappent par un petit espace au-dessus des portes. Cela malgré plusieurs panneaux qui indiquent la façon de procéder, mais apparemment les gens ne savent plus lire.

Nous avons eu aussi le cas d'une Genevoise qui est venue adopter un petit **Jack Russel** à 17h00 et l'a ramené à 3 heures du matin, ne l'a pas mis dans un box fourrière mais juste poussé dans le sas d'entrée de notre refuge. Le jack en est ressorti et nous l'avons **trouvé écrasé le matin sur le contournement**. Quand j'ai appelé la dame le lendemain elle m'a dit ne pas avoir vu les box fourrière !!!

Amélioration et entretien du site:

1. Grâce à vos dons nous avons fait refaire l'isolation de la chatterie de nos chats sauvages qui menaçait de s'écrouler.
2. Nous avons aussi planté des arbres dans les parcs d'ébats des chiens et nous remercions infiniment l'entreprise MEZZETTA de Machilly qui nous a offert tous les arbres.

Relations de la Spa du Chablais avec les SPA ou refuges environnants

Grâce à Jean-Luc Robier, nous avons pu mettre en place des relations de travail avec les autres SPA du 74 notamment à Arthaz (Annemasse) dont le directeur est Alain Torrano. Jean-Luc Robier vous en parlera plus en détail après.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Statistiques animaux 2016

En 2016 la SPA a hébergé **375 chiens** contre 445 en 2015, soit **70 chiens de moins** c'est-à-dire la même chose qu'en 2014.

725 chats ont été hébergés en 2016 contre 801 en 2015, soit **76 chats de moins** et aussi la même chose qu'en 2014.

Il faut aussi dire que l'année 2015 avait été catastrophique en termes de rentrées d'animaux.

Par contre le nombre d'animaux présents au refuge reste stable, grâce aussi à Sylvaine qui s'occupe de Facebook et aux annonces diffusées gratuitement dans la presse locale, Le Messenger et Le Dauphiné, que nous remercions vivement. Cela permet aussi de faire adopter des animaux sans qu'ils n'aient à transiter par notre SPA.

STATISTIQUES 2016 CHIENS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens en fourrière au 01.01.2016	3		
Amenés par la police/pompiers	1		
Trouvés par particuliers	292		
Repris par propriétaire-Associations		0	
Rétrocédés SPA		265	
Morts chez véto/Chenil		16	
Relachés sur site car sauvages après stérilisation/castration + tatouage		15	
Total	296	296	
Chiens en fourrière au 31/12/16			0
Pensions			
	Entrées	Sorties	Solde
Chat en pension au 01.01.2016	1		0
Pensions cas social	2		
Repris par propriétaire		2	
Abandon à la SPA		1	
Total	3	3	
Chat en pension au 31/12/2016			0
Refuge SPA - chatterie chats sauvages			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats chatterie sauvages 01.01.2016	63		
Rétrocédé de la fourrière - abandon	29		
Morts chenil ou véto		15	
Adoptés		2	
Rétrocédé à la SPA adoptables		2	
Total	92	19	
Chats chatterie sauvages 31.12.2016			73
Refuge SPA - chats adoptables			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats au chenil au 01.01.2016	15		
Rétrocédés de la fourrière	265		
Abandonnés	348		
Rétrocédé de la chatterie sauvage	2		
Repris propriétaire		29	
Morts chez véto/Fam Accueil/Chenil		41	
Adoptés		476	
Relachés sur site (sauvages)		5	
Transférés chatterie sauvage		29	
Cédés Ecole des Chats ou autre		7	
Total	630	587	
Chats au chenil au 31.12.2016			43
Total chats hébergés en 2016			725
Total chats rentrés au chenil en 2016			643
Total chats présents au 31 décembre 2016			116

STATISTIQUES 2016 CHATS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens en fourrière au 01.01.2016	0		
Amenés par la police/pompiers	23		
Trouvés par particuliers	64		
Retirés par J-L-Robier enquêteur	1		
Repris par propriétaire		37	
Abandons à la SPA		3	
Rétrocédés SPA		47	
Euthanasiés (malades, fin de vie)		0	
Total	88	87	
Chiens en fourrière au 31.12.2016			1
Pensions			
	Entrées	Sorties	Solde
Pension cas social au 01.01.2016	4		
Pensions :cas social	70		
Repris par propriétaire		58	
Morts au refuge (euthanasiés mordeur ou malades)		1	
Abandonnés SPA		9	
Total	74	68	
Chiens en pension au 31.12.2016			6
Refuge SPA			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens au chenil au 01.01.2016	22		
Rétrocédés de la fourrière	47		
Abandon de fourrière	3		
Abandonnés	107		
Abandonnés de pension	9		
Retirés aux propriétaires	17		
Rétrocédés d'autres SPA	8		
Cédés à d'autres SPA ou Associations		2	
Morts au refuge (euthanasiés malades)		3	
Morts au refuge (naissance au refuge)		0	
Adoptés		169	
Repris propriétaires		16	
Famille d'accueil		11	
Total	213	201	
Chiens au chenil au 31.12.2016			12
Total chiens rentrés en fourrière en 2016			88
Total chiens rentrés au chenil SPA en 2016			191
Total chiens rentrés en pension cas social en 2016			70
Total chiens hébergés en 2016			375
Total chiens présents au 31 décembre 2016			19

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

APPROBATION DES COMPTES

Le bilan peut être consulté au refuge, sur demande.

COMMENTAIRE EXERCICE 2016 *(Rédigé par notre cabinet comptable Cofidest)*

Pour l'année 2016, l'ensemble de nos comptes de produit s'élèvent à **250 682 €** contre **445 232 €** en 2015. Cela représente une baisse de 44 % qui s'explique par un legs exceptionnel sur 2015. Si nous excluons la partie « legs », la baisse totale ne s'élève plus qu'à 4 %.

Les entrées peuvent se décomposer en trois parties :

Les recettes liées à nos activités d'adoption, d'adhésion et d'activités complémentaires représentent cette année **120 876 €**. En valeur relative sur la totalité des produits le pourcentage revient au niveau des années où les legs sont à un niveau normal (48 % en 2016 ; 26 % en 2015 et 44 % en 2014).

Le montant total progresse d'année en année avec 4 % d'augmentation par rapport à 2015 dont le montant s'élevait à **116 271 €**.

Cette année 2016 est agréablement marquée par une progression significative des postes de recettes liés à l'adhésion et l'adoption qui augmente en globalité de 9 %.

En ce qui concerne les abandons, le montant s'élève à **2 109 €** contre **1 532 €** l'année dernière.

Depuis 2012, les activités complémentaires, c'est-à-dire les ventes d'accessoires, de nourriture ou de litière voyaient leur montant croître, cependant cette année, il y a une baisse qui s'élève à 5 % par rapport à 2015.

Les dons et subventions représentent **69 789 €** et génèrent presque 30 % de nos recettes globales. Ce montant reste en baisse de 8 % par rapport à 2015 (**75 868 €**).

Les dons « directs » sont en recul de **1 532 €** et les aides emplois salariés sont impactés d'une diminution de 72 %. Néanmoins, la contribution des communes est en hausse **4 564 €** contre **913 €** en 2015, mais elle est encore très loin de correspondre à la réalité de la charge.

La subvention annuelle du SERTE reste depuis plus de 15 ans figée au montant de **9 760 €**. Cette subvention, dont le montant est forfaitaire, ne couvre pas les besoins de l'association mais reste essentielle au bon fonctionnement de cette dernière. Une rehausse serait souhaitable afin d'assurer la pérennité du service.

De manière récurrente, nous avons fait part de nos difficultés à impliquer financièrement les communes non-adhérentes au SERTE pour le paiement des factures concernant les animaux errants sur leur commune. Ceci est d'autant plus préjudiciable qu'elles ne couvrent toujours pas, loin s'en faut, la charge de travail liée au surcroît d'activité généré par l'accueil de ces animaux errants. En cette année 2016, nous tenons à mettre en avant le montant nettement supérieur perçu : **4 564 €**, sur les cinq dernières années ce montant n'avait jamais dépassé les **2 600 €**.

Cette année, les charges sont en progression de 20 %, le montant s'élève à **250 346 €** contre **207 212 €** en 2015.

Les trois postes les plus importants sont les soins vétérinaires, les salaires et le nécessaire vital des animaux (nourriture et litière).

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Les frais vétérinaires, en tenant compte des bons émis en 2016 mais qui seront utilisés en 2017, sont de l'ordre de **121 765 €**. Cette année ces frais sont en augmentation de 24 %, cela peut-être à cause des états plus critiques d'arrivées des animaux au centre. Les recettes d'adoption ne suffisent pas à couvrir ses frais (**73 167 €**).

Le poste salaires et charges représente **76 728 €** en 2016, ce montant est en augmentation de 17 %, soit **11 307 €** de plus par rapport à 2015. Cette hausse est notamment liée à un nombre supérieur de salariés et une stabilité dans les emplois.

En ce qui concerne les aides sur les salaires, celles-ci sont à hauteur de **4 011 €**, contre **14 225 €** l'année dernière. Ce chiffre est en diminution d'année en année en fonction des politiques gouvernementales pour l'emploi.

Les trois postes (vétérinaires, salaires et nourriture) représentent **214 153 €** (sans les aides) sur **250 682 €** de produits hors aides ce qui représente 85 %. Si nous comparons aux montants de recettes : adhésion/adoption/ abandons et activités complémentaires (**120 876 €**), les recettes sont inférieures aux dépenses.

Ainsi, notre résultat d'exploitation, c'est-à-dire sans les produits exceptionnels, est déficitaire de **69 499 €** contre **23 647 €** en 2015. Ce constat est malheureusement récurrent, et est plus important cette année. Aussi, il est indispensable que les contributions des communes et la subvention du SERTE soient pérennisées et/ou revues à la hausse.

Cette année, soulignons que nous obtenons un résultat net global déficitaire de **12 354 €**.

Les legs reçus cette année pour **40 789 €** ne suffisent pas à combler le résultat d'exploitation déficitaire comme décrit ci-dessus.

Ceci démontre par les chiffres que la pérennité de notre association dépend, plus que jamais, de la générosité et de la solidarité de tous. Notre équilibre financier dépend de l'enthousiasme des bénévoles et des salariés, ainsi que de la générosité des donateurs et d'organismes, tels que 30 MILLIONS D'AMIS. Dans ce contexte, nous appelons de nos vœux une meilleure prise en compte de nos besoins par les collectivités territoriales notamment. Puisseons-nous, dans ces temps de rigueur budgétaire, être entendus par les décideurs.

En effet, bien que le résultat global soit déficitaire, une gestion rigoureuse des dépenses permet à notre association de maintenir une trésorerie positive qui lui confère encore une autonomie financière consacrée entièrement à la cause animale.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

LEGS

1. Le legs de Marcelle Marchand Ecole du Chat est toujours en cours. Malheureusement la notaire d'Evian qui avait rédigé le testament de Marcelle Marchand ne l'a pas fait dans les règles. Nous avons dû nous adresser à une autre notaire et en principe cela va rentrer dans l'ordre ces prochains mois. Je rappelle que Marcelle Marchand a légué sa maison à la SPA pour que l'Ecole du Chat puisse poursuivre son activité.
2. Mme Renée Boinnard nous a légué un appartement F4 à Tully, pour le moment son legs est dans les mains du notaire et nous en saurons plus ultérieurement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réélection des membres sortants du Conseil d'Administration :

- Nadia Randon-Kalaydjian

Reconfirmée à l'unanimité.

Candidatures au Conseil d'Administration :

- Julie Cercelet, Trésorière adjointe

Votée à l'unanimité.

* * * * *

Jean-Luc Robier, notre enquêteur bénévole prend la parole pour faire part des nombreux cas de maltraitance survenus en 2016 et 1^{er} semestre 2017

ENQUETES MALTRAITANCE (rédigé par Jean-Luc Robier)

2^{ème} semestre 2016

- Fin juin 2016, 4 chiots Malinois retirés à Margencel, la personne ne pouvait plus s'en occuper.
- Le 11 août 2016 NAYA X Boxer et ses 5 chiots retirés à Vailly comme dit auparavant par Marinella.
- Le 12 août 2016 NOUGAT, un Beagle, retiré à Bernex, il se faisait agresser régulièrement par les autres chiens de chasse du chenil.
- Le 19 décembre 2012 un Berger Allemand retiré à Draillant, il était 24h/24h sur un balcon plein d'excréments.

1^{er} semestre 2017

Depuis le début de l'année 2017 (6 mois) nous avons reçu près d'une centaine de signalements contre 76 pour l'année 2016

Nous sommes en train de peaufiner notre collaboration entre notre refuge, le Refuge de l'Espoir (Animaux Secours) Arthaz et l'Association Animal Cross. Pour cela nous venons de créer un nouveau secteur avec l'arrivée de deux nouvelles enquêtrices, Claude et Nathalie.

Elles vont prendre en charge tout le secteur couvrant St-Julien, Vulbens, Valleiry, Archamps et la Roche-sur-Foron.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

L'enquêteur d'Arthaz prend en charge tout le secour couvrant Annemasse, Reigner, la Vallée Verte, Taninges et Somoens.

Moi-même je suis en charge du Chablais jusqu'à Bons-en Chablais, St-Cergues, Evian, Région du Gavot, Vallée d'Abondance, St-jean-d'Aulps, Morzine et Les Gets.

En cas de Grosse affaire comme à Cervens, les 3 Associations se regroupent.

Principales enquêtes

- Intervention avec les gendarmes en janvier 2017 au lieu-dit Chonnay à Champanges, pour des vaches détenues dans des conditions épouvantables dans la boue, sans le moindre endroit sec pour pouvoir se protéger du froid. Parmi ses vaches une était gestante et une autre n'était pas bouclée. Plainte a été déposée le 17 janvier et toujours pas de nouvelles à ce jour. L'année dernière il y avait déjà eu une intervention chez ce propriétaire pour maltraitance, la DDPP avait été avertie, mais ils n'ont absolument rien fait.
- Retiré à Bonnevaux un chien détenu à l'extérieur dans la neige avec une énorme tumeur à l'anus. Il a été amené de suite chez le vétérinaire Jacob à Abondance où il a été opéré le lendemain. Plainte a été déposée le 17 février et pas de nouvelles à ce jour.
- Début mars je me suis fait violemment bousculer chez un particulier à qui je demandais des explications alors que je refusais de lui dire qui l'avait dénoncé. Celui-ci m'a saisi à la gorge et m'a fait faire deux vols planés. Je m'en suis tiré avec une chemise déchirée et quelques contusions. J'ai déposé plainte à la gendarmerie d'Evian et toujours pas de nouvelles.
- En avril avec Magali nous avons retiré 2 Beagles, boulevard de la Corniche à Thonon, dont les propriétaires ne pouvaient plus subvenir à leurs besoins et qui étaient toujours enfermés dans le garage.
- Le même jour nous avons retiré avec l'aide de la Police Municipale de Thonon un petit chiot de 3 mois que son propriétaire suspendait par les pattes à la fenêtre pour l'éduquer. Plainte déposée le 18 avril et pas de nouvelles.
- Toujours à Thonon retiré un vieux chien de 17 ans dont les propriétaires n'en voulait plus et avait laissé seul dans la maison qui n'était plus habitée.
- Plainte déposée le 17 mai pour une jeune chienne tuée à coups de fourche parce qu'elle avait mangé la poule du voisin. Pas de nouvelles de la plainte.
- Avec la collaboration du refuge d'Arthaz nous avons retiré à Margencel 7 moutons détenus dans des conditions épouvantables.
- Magali, comme dit auparavant, a retiré à Saint-Jean-d'Aulps 4 chiens qui se trouvaient dans un bâtiment totalement insalubre, malheureusement un chien s'y trouve toujours et nous n'arrivons pas à le récupérer.
- Nous avons également déposé plainte à la gendarmerie de Douvaine pour un chien récupéré en divagation et qui se faisait régulièrement frapper par son propriétaire. Le chien a été déposé à Arthaz et adopté depuis.
- Nous avons également déposé plainte à la gendarmerie de Taninges pour un petit chien de chasse que son propriétaire avait laissé mourir sans soins estimant qu'il était trop vieux.
- Retiré un chien détenu dans un camping-car en plein soleil sur le parking de l'ancienne clinique Lamartine à Thonon.
- L'affaire de Cervens a été la plus marquante depuis le début de l'année. Dans cette ferme les propriétaires ont laissé mourir de nombreux animaux sans faire intervenir le vétérinaire. Nous

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

connaissions cet élevage depuis 2014 et nous déplorons le laxisme des services vétérinaires qui ne veulent pas admettre qu'il y a un gros problème de maltraitance et d'hygiène. Nous avons déposé plainte et pris un avocat, mais pour le moment pas de nouvelles.

Je tenais à remercier :

- Alain Torrano, directeur du Refuge de l'Espoir à Arthaz, qui nous aide à récupérer tous les animaux de ferme et sans que beaucoup d'actions ne seraient pas possibles.
- Le Dauphiné Libéré, Françoise Grüber et Jean-Jacques Berchemin qui ont couvert la manif de Cervens.
- Le Messenger, Yvan Strelzyk et aussi Brigitte Zisset qui nous ont fait plusieurs articles sur notre refuge.
- Les forces de l'ordre, Gendarmerie, Police Nationale et Municipale qui interviennent avec nous sur les enquêtes les plus difficiles.
- Marinella, notre Présidente, pour son soutien et qui me laisse une totale liberté d'action.
- Sylvaine pour toutes ses informations qui nous parviennent de Facebook et toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont apporté leur aide lors de mes enquêtes.
- Magali pour les 2 années qu'elle a passées à mes côtés en enquête, par n'importe quel temps elle a toujours été présente m'apportant un indiscutable soutien.

DIVERS

La présidente reprend la parole et remercie à nouveau toutes les personnes qui ont assisté à l'Assemblée Générale et insiste sur le fait qu'il ne faut pas oublier que les animaux du refuge ont besoin de tous les membres de l'association et de la générosité et du soutien de chacun, car il n'y a ni dimanche ni jours fériés et encore moins de vacances pour l'animal délaissé.

La réunion se termine à 21h00 autour d'un verre de l'amitié.

Le 30 juillet 2017

Marinella Emery, Présidente



Chantal Dubouloz, Trésorière



NOTE :

Nadia Randon-Kalaydjian, Secrétaire, étant absente pour maladie, c'est Chantal Dubouloz, Trésorière qui signe ce PV.